MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

REPUBLIQUE DU BENIN

DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Intégrité - Impartialité - Efficacité
DNCMP

Le Journal des MARCHES PUBLICS

BULLETIN OFFICIEL D'ANNONCE DES MARCHES PUBLICS AU BENIN N° 203 du 02 mai 2022 ■ Prix 500FCFA

Avis d'Appel d'offres



GRANDS TITRES

*AMI. N° 072/PRMP/MCVDD/DGEFC/PAGEFCOM2/S-PRMP du 25/04/2022..... .....Page 02
*AMI. N° 010/ANaTT/PRMP/SP-PRMP du 27 avril 2022..... .....Page 03
*AVIS N° 001/2022/PAC/DPRMP/DPMP/SAP du 25 avril 2022..... .....Page 04
*AVIS N° F_ST_62567..... .....Page 05
*Procès verbal..... .....Page 08
*Procès verbal..... .....Page 09
*Avis d'Attribution définitive de marché N°12C/123/MCB/PRMP/SP..... .....Page 13
*Procès verbal..... .....Page 14

Tel: (+229) 97 72 31 92 / 97 98 07 21 / 95 44 07 08 - Email: dncmpbenin@gmail.com / www.marches-publics.bj

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3621 / 01 BP 3502 Cotonou - BENIN
Tél. +229 21 31 77 71 / +229 21 31 52 28
Fax. +229 21 31 51 09
spmcvdd@gmail.com

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE MISE EN CONCESSION ET DE GESTION DES RANCHS ET APPUI AUX PROCEDURES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION DE MISE EN CONCESSION DES RANCHS

.

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Nom du projet : Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2)

DON FEM : N° 550155001301 du 10 avril 2017

N° d'Identification du Projet : **P-BJ-AAD-004**.

Numéro de l'avis : N°074/PRMP/MCVDD/DGEFC/PAGEFCOM2/S-PRMP du 25/04/2022.

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement du Fonds Mondial pour L'Environnement (FEM) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour recruter **un consultant individuel qui sera chargé de l'élaboration des documents techniques nécessaires à l'aménagement de ranchs et le suivi/appui à la procédure de la procédure d'attribution de mise en concession des ranchs**.

2. Les services prévus au titre de cette consultation comprennent :

- ✓ Elaborer les documents techniques de la mise en concession des ranchs ;
- ✓ Mettre en place un système efficace et efficient de gestion ;
- ✓ Réaliser l'étude de faisabilité pour chaque ranch ;
- ✓ Elaborer le système de lutte anti-braconnage ;
- ✓ Réaliser l'évaluation de la diversité faunique et floristique des ranchs ;
- ✓ Faire le suivi technique de la mise en concession des ranchs ;
- ✓ Former le personnel du PAGEFCOM 2 dans la maitrise des outils pertinents pour une gestion efficace des ranchs ;
- ✓ Appuyer le PAGEFCOM 2 et suivre tout le processus de mise en concession des ranchs.

3. La durée des prestations est estimée à huit (08) mois au minimum et la date de démarrage est prévue pour compter de la séance de cadrage après la notification du contrat.

4. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire un dossier de candidature composé de :

- Une lettre à manifestation d'intérêt précisant la mission ;
- Le curriculum vitae (CV) détaillé faisant état de la formation, des expériences professionnelles et des missions similaires justifiant que le consultant est qualifié pour les prestations décrites (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité, etc...) ; ce CV doit comporter la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ;

Les critères de qualification pour la mission sont les suivants :

➢ **Qualifications générales (Formation et expérience générale) :**

- ✓ Formation : Bac + 4 en foresterie ou en analyse et modélisation des systèmes biologiques ou en aménagement des aires protégées ou un diplôme équivalent.
- ✓ Expérience générale : Au moins cinq (05) ans en valorisation durable et équitable de la faune, notamment dans la création, l'installation et la gestion de ranchs fauniques en modes de production multiforme (tourisme de vision, chasses sportives et de safari, cropping, capture/vente d'animaux, pêche, etc.

➢ **Expériences spécifiques dans le domaine :**

- ✓ Avoir deux (02) missions similaires dans la gestion des ranchs.
- ✓ Avoir deux (02) missions similaires dans l'application des principes et l'utilisation des outils de planification et de gestion des Aires Protégées (AP) et des Ranchs Fauniques ;
- ✓ Avoir deux (02) missions similaires dans l'utilisation des outils d'évaluation de l'efficacité de gestion des ranchs ; la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi écologique;
- ✓ Avoir deux (02) missions similaires dans la gestion d'interface entre les ranchs et les populations riveraines ;
- ✓ Avoir deux (02) missions similaires dans la planification participative de zonage à l'échelle nationale/ locale ;
- ✓ Avoir deux (02) missions similaires dans la valorisation des ressources fauniques à travers les différents modes de production compatibles des ranchs fauniques, dont le tourisme de vision, la chasse sportive des nationaux et expatriées résidents, la chasse touristique (chasse à la plume et chasse safari), le cropping pour la vente de viande, la capture/vente d'animaux vivants, la pêche sportive et communautaire, etc...

➢ **Connaissance locale**

- ✓ Avoir une expérience dans l'économie et le marketing des ranchs fauniques en Afrique de l'Ouest.

5. Les critères d'évaluation des Consultants

Les consultants seront évalués conformément aux critères ci-dessous :

Critères et sous-critères	Note pour les critères
Qualifications générales (Formation et expérience générale)	**20**
Formation : Bac + 4 en foresterie ou en analyse et modélisation des systèmes biologiques ou en aménagement des aires protégées ou un diplôme équivalent.	10
Expérience générale : avoir au moins cinq (05) ans en valorisation durable et équitable de la faune, notamment dans la création, l'installation et la gestion de ranchs fauniques en modes de production multiforme (tourisme de vision, chasses sportives et de safari, cropping, capture/vente d'animaux, pêche, etc	10
Expériences spécifiques dans le domaine	**70**
Avoir deux (02) missions similaires dans la gestion des ranchs (soit 10 points par mission similaire)	20
Avoir deux (02) missions similaires dans l'application des principes et l'utilisation des outils de planification et de gestion des Aires Protégées (AP) et des Ranchs Fauniques (soit 05 points par mission similaire)	10
Avoir deux (02) missions similaires dans l'utilisation des outils d'évaluation de l'efficacité de gestion des ranchs ; la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi écologique (soit 05 points par mission similaire)	10
Avoir deux (02) missions similaires dans la gestion d'interface entre les ranchs et les populations riveraines (soit 05 points par mission similaire)	10
Avoir deux (02) missions similaires dans la planification participative de zonage à l'échelle nationale/ locale (soit 05 points par mission similaire)	10
Avoir deux (02) missions similaires dans la valorisation des ressources fauniques à travers les différents modes de production compatibles des ranchs fauniques, dont le tourisme de vision, la chasse sportive des nationaux et expatriées résidents, la chasse touristique (chasse à la plume et chasse safari), le cropping pour la vente de viande, la capture/vente d'animaux vivants, la pêche sportive et communautaire, etc... (soit 05 points par mission similaire)	10
Connaissance locale	**10**
Avoir une expérience similaire dans l'économie et le marketing des ranchs fauniques en Afrique de l'Ouest	10
Total	**100 points**

N.B. : La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100.
En cas d'égalité de note, le consultant ayant obtenu principalement plus d'années d'expériences en gestion des ranchs sera sélectionné.

Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus sera invité à négocier un contrat.

6. Les consultants éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les termes de références) par e-mail ou à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales) les jours ouvrables du lundi au vendredi au :
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou Tél. 21 31 55 08 /fax : 21315081 Bureau 306 Bâtiment principal R+5.

7. Les expressions d'intérêt (CV) doivent être rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-dessous mentionnée **au plus tard le 18 mai 2022** à **10 heures 00** minutes (heure locale), et doivent porter expressément la mention « Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable », **«Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2) : Manifestation d'intérêt pour le recrutement de consultant individuel pour l'élaboration des documents techniques de mise en concession et de gestion des ranchs et appui aux procédures de sélection et d'attribution de mise en concession des ranchs». A N'OUVRIR QU'EN SEANCE ».** Il est également possible de soumettre les expressions d'intérêt par courriel à l'adresse ci-après **: prmp_mcvdd@cadredevie.bj**

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou Tél. (+229) 21 31 55 08 /fax : (+229) 21 31 50 81 Bureau 315 Bâtiment principal R+5

8. L'ouverture des offres aura lieu **le même jour à partir de 10 heures 30 minutes (heure locale),** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse ci-dessus mentionnée.

9. Une liste restreinte d'au moins trois (03) à cinq (05) consultants, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles de procédure de la BAD pour l'utilisation des Consultants. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de l'inclure dans la liste restreinte.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Michel Kouèssi YACOBI

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable — Personne Responsable des Marchés Publics

ANaTT AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 1230 Cotonou
Tél : +229 91 85 11 11
+229 21 31 39 98
anatt.contact@gouv.bj
Rue 108 - Tokpa Hoho Lot 35 B- Immeuble KOUGBLENOU

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

AMI N° 010 /ANaTT/PRMP/SP-PRMP du 27 AVR 2022

Objet : Recrutement d'une firme pour le développement, l'installation et l'assistance à la maitrise d'utilisation d'un Système intégré de gestion de permis de conduire au Bénin.

(Relance)

Référence SIGMAP : PI_DSI_59555

INTITULE SOMMAIRE DES PRESTATIONS

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestre (ANaTT) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **22/02/2022**
2. L'Agence Nationale des Transports Terrestre (ANaTT) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2022 des fonds, afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles en objet cité.
3. Les prestations comprennent le **développement, l'installation et l'assistance à la maitrise d'utilisation d'un Système intégré de gestion de permis de conduire au Bénin.**
4. Le délai de réalisation de la mission est de **seize (16) mois dont quatre (04) mois pour la conception et l'installation du système et douze (12) mois** pour la maintenance préventive, curative et assistance à la maitrise de l'utilisation.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé

   aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas *15 pages* environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC).
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères	Note pondérée pour le critère1
a. Qualification d'ordre générale	**[10]**
➢ Registre de commerce justifiant que le domaine d'activité principale est relatif à la mission (étude et conseil dans le domaine des technologies de l'information, de l'informatique ou equivalent).	[05]
➢ Nombre d'années d'exercice (05 ans au moins) <5ans : 0 point ≥ 5 ans : 5 points	[05]
NB: les cabinets naissants présenteront leur personnel d'encadrement disposant des cinq (05) ans d'expériences. Cinq (05) points.	
b. Expérience pertinente relative à la mission : quatre-vingt-dix (90) points.	**[90]**
➢ Mission de conception ou de développement de système informatique de façon Générale au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021) **70 points à raison de dix (10) points par mission.**	[70]
➢ Mission de conception ou de développement de système informatique dans le domaine de l'organisation des examens et gestion des examens ou concours au cours des cinq dernières années (2017-2021) **vingt (20) points à raison de cinq (05) points par mission.**	[20]
Total des points	[100]

La note minimale requise pour être présélectionné est *de 60* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08). **En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions de conception ou de développement de système informatique dans le domaine de l'organisation des examens et gestion des examens ou concours sera privilégié.**

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :
    dans la matinée de 08 heures à 12 heures et dans l'après-midi de 14 heures à 17 heures à l'adresse mentionnée ci-après:

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sise à Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU premier étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 91 85 11 11 E-mail : anatt.prmp@gouv.bj, sans frais.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestions d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en PDF sur clé USB, à l'adresse susmentionnée au plus tard le **16 Mai 2022 à 10H00.**
13. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leur représentants dûment mandatés, au secrétariat de la PRMP le **16 Mai 2022 à 10H30mn** heure locale. ***Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.*** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.
14. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes le même jour en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse susmentionnée à 10H30mn heure locale.
15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

    Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

    Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *deux (02)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

    La décision *de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03)* jours ouvrables après sa saisine.

    En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou le 27 AVR 2022

La personne responsable des marchés publics

République du Bénin – Agence Nationale des Transports Terrestres – La PRMP

Norbert KPOGBEME

PORT AUTONOME DE COTONOU

Avis de présélection

AVIS N° 001 /2022/PAC/DPRMP/DPMP/SAP du 25 Avril 2022

Référence : Modernisation et extension du Port de Cotonou (Point 10 du catalogue des projets PPP).

MISE EN CONCESSION DU TERMINAL 5 DU PORT AUTONOME DE COTONOU

1- Le présent avis de présélection fait suite à l'inscription du projet de modernisation et d'extension du Port de Cotonou dans le catalogue des projets de Partenariat Public-Privé (PPP).

2- Le Port Autonome de Cotonou a dans le cadre l'exécution de ces activités prévues des fonds, afin de financer le projet de modernisation et d'extension du Port de Cotonou, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour la mise en concession du terminal 5 du Port Autonome de Cotonou.

3- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Port Autonome de Cotonou ; ADAHE VIGBE Félix Dieudonné, fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance à titre gratuit des documents de pré-qualification à l'adresse mentionnée ci-après : Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, Bureau 111 RDC ; Téléphone : (00 229) 21 31 28 90 de 8h à 12h30mn et de 14h à 17h30 mn.

4- Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

Critères de qualification technique

- Critère CT1 (Expérience du candidat dans le secteur des Terminaux vraquiers)

Prouver avoir exploité au cours des 5 dernières années en moyenne :

au moins un terminal maritime vraquier avec un volume de manutention de 1,5 millions de tonnes ;

ou

des terminaux maritimes vraquier et cargaisons diverses avec un volume de manutention de 2 millions de tonnes (avec au moins 1 million de tonne sur un terminal vraquier) ;

Critères de qualification financière

- Critère CF1 : Démonstration de la capacité financière sur la base des seuils minimaux suivants :

Le Chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (3) derniers exercices comptables audités (2019, 2020 et 2021) supérieur ou égal à 15 000 000 000 FCFA. En cas de groupement, le critère s'applique au groupement. Toutes fois, le chef de file doit satisfaire à ce critère à 35%.

Fournir les états financiers annuels audités et les rapports de gestion des trois dernières années (2019, 2020, 2021). Les rapports d'audit de 2021 doivent avoir une opinion favorable. En cas de groupement, chacun des membres du groupement devra fournir ces états et rapports.

Critères de qualification juridique

- **Critère CJ1** : Fiche(s) de renseignement du candidat ou, le cas échant, de chacun des membres du groupement candidat :

Dénomination sociale,

Pays d'immatriculation,

Année de constitution,

Adresse du siège social,

Montant du capital social,

Liste des actionnaires/associés détenant plus de 5% du capital et pourcentage de leur participation dans le capital social,

Personne de contact : nom, fonction et pouvoirs.

BON A LANCER

- **Critère CJ2** : Constitution valide du groupement. Fournir les copies signées de l'accord de groupement ou la lettre d'intention de constituer un groupement accompagné du projet d'accord de groupement final et paraphé.
- **Critère CJ3** : Engagement du candidat relatif à l'éthique. Fournir la lettre d'engagement du candidat.
- **Critère CJ4** : Confirmation de l'absence d'implication dans un litige notamment lié à des pratiques illicites ou frauduleuses ou actes de corruption, au cours des dix (10) dernières années. Fournir la déclaration.
- **Critère CJ5** : Attestations ou documents officiels (ou document équivalent) confirmant :

La non-faillite, la non-insolvabilité, l'absence de procédure de liquidation,

L'absence de condamnation pénale des dirigeants et de l'entité candidate,

Le respect des obligations relatives au paiement des cotisations sociales,

Le respect des obligations relatives au paiement des impôts.

- **Critère CJ6** : Existence et validité des entités juridiques. Fournir les extraits du registre du commerce (datant de moins de trois (3) mois) et les copies certifiées conformes des statuts et autres documents constitutifs des entités juridiques.
- **Critère CJ7** : Habilitation du (des) signataire(s). Fournir une copie certifiée conforme des pouvoirs/mandats/autorisation et la copie des passeports des personnes concernées.
- **Critère CJ8** : Confirmation de propriété effective (ou, en anglais, « beneficial ownership »). Fournir une attestation relative à toute(s) personnes(s) physique(s) détenant ou contrôlant, directement ou indirectement, 25% ou plus des droits sociaux et/ou des droits de vote du candidat ou membre du groupement.

Voir le dossier de présélection pour les informations détaillées.

5- Les demandes de présélection devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original du dossier de candidature sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de la candidature suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures doivent être soumises à l'adresse ci-après : Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, Bureau 111 RDC au plus tard le 01/07/22 à 10h00. Les demandes de présélection en retard ne sont pas acceptées. Elles doivent porter clairement la mention **"Demande de présélection pour la mise en concession du terminal 5 du Port Autonome de Cotonou".**

6- Les demandes de présélection (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : salle de dépouillement de la DPRMP du PAC le 01/07/22 à 10h30mn.

La Personne responsable des marchés publics,

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) PORT AUTONOME DE COTONOU

Félix D. ADAHE VIGBE

BON A LANCER

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres

Modèle d'avis d'appel d'offres[1]

Objet : mise en valeur des terres (Acquisition de fertilisant organiques au profit de la coopération des jeunes maraîchers de Sèmè (COJEMAS))

Référence SIGMAP : F_SAF_55041

Avis : F_ST_62567

Mairie de Sèmè-Podji

BON A LANCER

1. Cet Avis public à candidature de marché public (APCMP) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 14 février 2022.

2. Le Maire de la Commune de Sèmè-Podji dans le cadre de l'exécution de son budget a sollicité des fonds propres et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition de fertilisants organiques au profit de la coopération des jeunes maraîchers de Sèmè (COJEMAS))

3. La Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Sèmè-Podji sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer des fournitures de bureaux.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Sèmè-Podji ; Email : mspodji@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des**

[1] Ce modèle est utilisé en cas d'appel d'offres sans pré-qualification

Marchés Publics de la Mairie de Sèmè-Podji, à compter du mercredi 27/04/**..2022, du lundi au vendredi de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.**

6. Le délai de livraison est de 30 jours calendaire à compter la date de notification de l'ordre de démarrer le service.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- **exigences technique et expérience** : être une entreprise spécialisée dans la vente des intrants agricoles, disposant d'un certificat organique, des résultats d'analyse d'échantillons délivrés par l'Institut National des Recherches agricoles du bénin, des moyens techniques, financiers, matériels et humains nécessaires ; avoir réalisé au cours des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) un chiffre d'affaire moyen égal au moins à **trente millions (30 000 000)** francs F CFA, justifié par les états financiers de ces trois dernières années certifiées par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agrées du pays (fournir les preuves) ; fournir au moins deux (02) références techniques de prestations similaires d'un montant de **quinze millions (15 000 000)** F CFA chacune au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2020, 2019, 2018, 2017) (justifiés par les PV de réception et /ou attestations de bonne fin d'exécution légalisées suivis des contrats légalisés).

BON A LANCER

- **exigences financières** : avoir réalisé au cours des trois dernières années (2019, 2020, 2021) un chiffre d'affaire au moins égale à une fois le montant de son offre ; fournir une attestation de capacité financière d'un montant de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

b) Pour les entreprises naissantes :

- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercées pendant au moins trois (03) années, ne sont pas concernées par ce critère de qualification. Elles devront fournir la liste du personnel suivie des CV et des diplômes de leur personnel d'encadrement.
- Elles devront produire une assurance des risques professionnels.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Sèmè-Podji situé sur l'étage au**

bureau 105, Email : mspodji@yahoo.fr du lundi au vendredi de 08h à 12h 30 et de 14h à 17h 30. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Sèmè-Podji** au plus tard le 18 mai ..... 2022 à 10h précises. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Mairie de Sèmè-Podji** à la date limite de dépôt des offres à 10 h 30 mn. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante et un (483 051) F CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90** jours calendaire à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

BON A LANCE

Cyprien B. A HOUEMASSOU

République du Bénin * Mairie de Sèmè-Podji * Commune de Sèmè-Podji * PRMP

Numéro vert marchés publics : 81 01 01 01
Courriel ARMP : contact@armp.bj

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 882 - COTONOU
Tél. : +229 21 33 2178 / 21 33 21 63
Adresse mail : ms.aisem@gouv.bj
Site web: www.sante.gouv.bj

AGENCE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES, DES EQUIPEMENTS ET DE LA MAINTENANCE

Procès-verbal d'attribution provisoire Repris

Objet : Travaux de reconstruction du centre de santé (CS) de Ouèdèmè-Adja, dans la commune de Lokossa (relance).

Mode de passation : Appel d'Offres
Appel d'Offres n° 003/MS/AISEM/PRMP/SP du 11/02/2022
Addendum N°1 : n °004/MS/AISEM/PRMP/SP du 1er mars 2022 au Dossier d'Appel d'Offres n°003/MS/AISEM/ PRMP/SP du 11 février 2022.

L'an deux mil vingt deux et le vendredi 08 avril à 15 heures, dans la salle de réunion de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°0271/MS/AISEM/PRMP/SA du 07 mars 2022

- Présidente : Mondoukpè H. FADONOUGBO, Personne Responsable des Marchés Publics ;

- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
AISEM	Yacinthe AFFODJETO	Représentant de la Direction des Opérations	Avec voix délibérative
AISEM	Éric Rémy GANGNIAHOSSOU	Coordonnateur du PNCEFFS	Avec voix délibérative
AISEM	Célestin AHLONSOU	Représentant le Directeur de l'Administration et des Finances	Avec voix délibérative
MCVDD	EZIN Nestor	Représentant le Directeur Général de l'Habitat et de la Construction.	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Travaux de reconstruction du Centre de Santé (CS) de Ouèdèmè-Adja, dans la commune de Lokossa (Relance).
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**(si requise)**
Soumissionnaire(s)	
- SOCIETE ASAPH SARL - BMC BTP Sarl - SILCO SARL - GROUPEMENT DIAMEN GROUP / OPTIMA CONSTRUCTION - TOUT EST GRACE BENIN Sarl - NATOME SARL - LE GEANT DU BTP - GROUPEMENT TRANS-UNIT / SOTRACOG / GENIE BTP GROUP SARL - CONSULTING MANAGEMENT SERVICES BENIN - ALABAMOUXA SARL - ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT BTP Services - LES ENTREPRISES PIERRE IRENE (LEPI) - SGT-BTP - AKASI GROUP SARL - GROUPEMENT SOGETEC SA / OBB-TP	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SOCIETE ASAPH SARL	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
SILCO SARL	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
GROUPEMENT DIAMEN GROUP / OPTIMA CONSTRUCTION	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
TOUT EST GRACE BENIN Sarl	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
NATOME SARL	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
LE GEANT DU BTP	A l'issue de l'examen de la qualification du soumissionnaire Le Géant du BTP, on relève que l'entreprise n'a pas fourni la totalité du matériel exigé dans le DAO. La plaque vibrante n'est pas fournie dans la liste du matériel de même que la preuve de sa propriété ou de location. Le véhicule de liaison est fourni dans la liste du matériel mais sans aucune preuve de location ou de propriété. L'offre ne satisfait pas ainsi aux exigences de qualification.
GROUPEMENT TRANS-UNIT / SOTRACOG / GENIE BTP GROUP SARL	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
CONSULTING MANAGEMENT SERVICES BENIN	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
ALABAMOUXA SARL	A l'issue de l'examen de la qualification du soumissionnaire, il ressort que : Le Directeur des travaux, le Conducteur des travaux, l'Opérateur Géomètre, l'Ingénieur géotechnicien, l'Ingénieur électricien et les chefs chantiers ne disposent pas du nombre d'expériences similaires requises par le DAO. Les montants des expériences citées sont largement inférieurs aux montants exigés dans le DAO Le soumissionnaire n'a pas fourni les preuves de possession ou de location des matériels tels que l'Equipement topo (Théodolite, niveau, mire, jalons etc.).p La facture d'achat fournie au nom de la société ALABAMOUXA Sarl pour l'équipement topo est datée du 09/12/19 or la société est créée le 22 janvier 2020.
ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT BTP Services	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
LES ENTREPRISES PIERRE IRENE (LEPI)	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
SGT-BTP	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
AKASI GROUP SARL	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
GROUPEMENT SOGETEC SA / OBB-TP	Offre financière plus élevée que le montant de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse
Attributaire	
Nom	BMC BTP SARL
Montant proposé	440 801 457 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	440 801 457 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de reconstruction du centre de santé de Ouèdèmè-Adja, dans la commune de Lokossa (Relance)

Prix	Montant Hors Taxes : 373 560 557 FCFA HT	Montant Toutes Taxes Comprises : 440 801 457 FCFA TTC
Délai d'exécution	Huit (08) mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot unique : *Travaux de reconstruction du centre de santé de Ouèdèmè-Adja dans la commune de Lokossa (Relance)*	**BMC BTP SARL**	440 801 457 FCFA TTC
TOTAL		**440 801 457 FCFA TTC**

La Présidente a clôturé la séance à 16 heures 15 minutes.

Fait à Cotonou, le 08 Avril 2022

Mondoukpè H. FADONOUGBO — Yacinthe AFFODJETO

Célestin AHLONSOU — Nestor EZIN — Eric GANGNIAHOSSOU

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM)

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES
Avis d'appel d'offres n° 007/MS/AISEM/PRMP/SP du 30/03/2022

Objet du dossier d'appel d'offres :

Réhabilitation du bâtiment abritant le siège de l'Agence

Avril 2022

(1)

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n° 007/MS/AISEM/PRMP/SP du 30/03/2022 relatif à la Réhabilitation du bâtiment abritant le siège de l'Agence

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt et deux et le lundi 25 avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication par les canaux ci-après :
- journal des Marchés Publics n° 199 du 04 avril 2022 ;
- la Nation n° 7964 du vendredi 1er avril 2022 (quotidien national d'information) ;
- affichage au siège de l'AISEM.

La date limite de remise des offres était fixée au lundi 25 avril 2022 à 10 heures 00 minutes.
Le dossier d'appel à concurrence et son addendum n°1 ont été validés respectivement le 28 mars 2022 et le 19 avril 2022 par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°0472/MS/AISEM/PRMP/SA du 22 avril 2022 :

- Présidente : Mondoukpè H. FADONOUGBO, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
AISEM	AFFODJETO Yacinthe	Représentant du Directeur des Opérations	Avec voix délibérative
AISEM	AHLONSOU S. Célestin	Représentant du Directeur de l'Administration et des Finances	Avec voix délibérative
AISEM	ETCHISSE Aimé Pothin	Assistant PRMP	Avec voix délibérative

Était également présent à l'ouverture, un représentant du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'AISEM, en la personne de monsieur ASSO Soulémane.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

(2)

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	PHANOS BTP	25/04/2022 08h19	ADOVOEKPE Staël Tél : 95 35 35 31	Bénin	Rien à signaler
02	ETS LES DEUX F	25/04/2022 08h25	MIFLINSO S. Paulin Tel : 96 30 0362	Bénin	Rien à signaler
03	LE KARREFOUR LIMITED SARL	25/04/2022 08h37	AGUIAH Marie laure Tel : 66 99 27 73	Bénin	Entreprise naissante
04	WARI POWERS SARL	25/04/2022 08h40	ASSOUMA Farhyd Tel : 61 46 29 00	Bénin	Entreprise naissante et cadre du sous détail non fourni
05	SEGETRA	25/04/2022 09h06	BIDOGOUN André Tel : 97 33 68 57	Bénin	Entreprise naissante
06	BLT EXPERT INTERNATIONAL	25/04/2022 09h30	LEDO ludovic Tel : 96 17 64 28	Bénin	cadre du sous détail non fourni
07	MIKEM TECHNOLOGIE	25/04/2022 09h40	AKIZANON Franck Tel : 95 64 57 57	Bénin	Rien à signaler
08	SGT-BTP	25/04/2022 09h41	KOUTO Dieuveu Tel : 51 38 35 88	Bénin	Entreprise naissante et cadre du sous détail non fourni
09	EVOLUTION IMAD	25/04/2022 09h43	AKOGNON Marlaine Tel : 91 63 44 72	Bénin	Montant TTC en lettre différent du montant TTC
10	AFRIQUE CONSTRUCTION ET ENERGIES SARL	25/04/2022 09h46	DJOKPE Marius Tel : 95 11 81 62	Bénin	Rien à signaler
11	ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT BTP Services	25/04/2022 09h48	GODEME Jérémie Tel : 94 12 13 33	Bénin	Rien à signaler
12	LES ENTREPRISES PIERRE IRENE (LEPI)	25/04/2022 09h51	ALAVOYEDO Gratias Tel : 61 82 82 37	Bénin	Rien à signaler
13	TOUT EST GRACE BENIN Sarl	25/04/2022 09h56	DEKOUGBONTO Théodore Tel : 96 99 53 34	Bénin	Rien à signaler

(3)

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- Pli(s) parvenu (s) hors délais : Zéro (00)
- Nombre de plis ouverts : Treize (13)

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

(4)

Fiche d'ouverture des offres

Cotonou, le 25 Avril 2022

Intitulé du DAC :	Réhabilitation du Bâtiment abritant le siège de l'agence
Type de procédure	Appel d'offres
N° Avis de publication et date	N° 007/MS/AISEM/PRMP/SP du 30/03/2022 N° SIGMAP : T_Administration de l'Agence_53588

N°	Soumissionnaires	Date et Heure de dépôt	Présentation de l'offre		Montant de la garantie de soumission	Montant de l'offre financière en FCFA			Observations
			Anonymat	Originale + 2 copies dont une copie électronique		Hors taxes/ Hors Douanes	Toutes Taxes Comprises	Rabais	
01	PHANOS BTP	25/04/2022 08h19	OUI	Fournies	1 694 914 F CFA	-	174 176 582	Néant	Rien à signaler (RAS)
02	ETS LES DEUX F	25/04/2022 08h25	OUI	Fournies	Déclaration de garantie de soumission	157 692 412	186 077 046	Néant	RAS
03	LE KARREFOUR LIMITED SARL	25/04/2022 08h37	OUI	Fournies	1 694 915	134 735 486	158 987 873	Néant	Entreprise naissante
04	WARI POWERS SARL	25/04/2022 08h40	OUI	Fournies	Déclaration de garantie de soumission	-	170 873 601	Néant	Entreprise naissante et cadre de sous détail non fourni
05	SEGETRA	25/04/2022 09h06	OUI	Fournies	Déclaration de garantie de soumission	140 908 595	166 272 142	Néant	Entreprise naissante
06	BLT EXPERT INTERNATIONAL	25/04/2022 09h30	OUI	Fournies	Déclaration de garantie de soumission	115 159 328	135 888 007	Néant	cadre de sous détail non fourni
07	MIKEM TECHNOLOGIE	25/04/2022 09h40	OUI	Fournies	1 694 915 F CFA	206 754 086	243 969 821	Néant	RAS
08	SGT-BTP	25/04/2022 09h41	OUI	Fournies	1 694 915 F CFA	171 405 239	202 258 182	Néant	Entreprise naissante et cadre de sous détail non fourni
09	EVOLUTION IMAD	25/04/2022 09h43	OUI	Fournies	1 694 915 F CFA	159 871 012	188 647 795	10% conditionné	Montant TTC en lettre différent du Montant TTC en chiffre
10	AFRIQUE CONSTRUCTION ET ENERGIES SARL	25/04/2022 09h46	OUI	Fournies	Déclaration de garantie de soumission	155 937 461	184 006 204	5% conditionné	RAS
11	ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT BTP Services	25/04/2022 09h48	OUI	Fournies	Chèque certifié de BGFI BANQUE	130 321 816	153 779 743	Néant	Entreprise naissante
12	LES ENTREPRISES PIERRE IRENE (LEPI)	25/04/2022 09h51	OUI	Fournies	1 694 915 F CFA	164 012 961	193 535 294	Néant	Entreprise naissante et cadre de sous détail non fourni
13	TOUT EST GRACE BENIN Sarl	25/04/2022 09h56	OUI	Fournies	1 694 915 F CFA	162 813 219	192 119 599	Néant	RAS

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		Pli N°1	Pli N°2	Pli N°3	Pli N°4	Pli N°5
		PHANOS BTP	LES DEUX F	LE KARREFOUR LIMITED SARL	WARI POWERS SARL	SEGETRA SARL
01	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
02	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
03	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	01 Mention conforme	01 Mention conforme	01 Mention conforme	01 Mention conforme	01 Mention conforme
04	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	174 176 582 F CFA TTC	186 077 046 F CFA TTC	158 987 873 F CFA TTC	170 873 601 F CFA TTC	166 272 142 FCFA TTC
05	Bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
06	Détail quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
07	Cadre de sous détail des prix	F	F	F	F	F
08	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F 1 694 914 (FONAGA)	F	F BSIC BANQUE BENIN	F	F
09	Pouvoir de signature	F	F	F	F	F
10	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F
11	Accord ou promesse d'accord du groupement si requis	NA	NA	NA	NA	NA
12	Programme des travaux	F	F	F	F	F
13	Calendrier d'exécution des travaux	F	F	F	F	F
14	Méthode d'exécution	F	F	F	F	F
15	Liste du personnel , CV, les diplômes et les attestations de travail	F	F	F	F	F
16	Liste du matériel accompagnée des preuves de propriété et/ou location	F	F	F	F	F
17	L'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F	F	F	F	F
18	Références techniques	F	F	NA	NA	NA
19	Etats financiers des trois dernières années (2018, 2019, 2020)	F (2018,2019 et 2020)	F(2018,2019 et 2020)	Bilan d'ouverture au 11 février 2022	Bilan d'ouverture de l'année 2021	F (2020)
20	Attestation de capacité financière	F (FONAGA)	F (AFGC)	F (BSIC BENIN)	F (FONAGA)	F(NSIA BANQUE)
21	Assurance Risques Professionnels	NA	NA	F	F	F
22	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F
23	**Observations**	RAS	RAS	Entreprise naissante	Entreprise naissante et cadre de sous détail des prix non fourni	Entreprise naissante

Légende : F = Fournie ; NF = Non Fournie, NA= Non Applicable.

(7)

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		Pli N°6	Pli N°7	Pli N°8	Pli N°9	Pli N°10
		BLT EXPERT INTERNATIONAL	MIKEM TECHNOLOGIE	SGT BTP	EVOLUTION IMAD SARL	AFRIQUE CONSTRUCTION ET ENERGIES SARL
01	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
02	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
03	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	01 Mention conforme	01 Mention conforme	01 Mention conforme	01 Mention conforme	01 Mention conforme
04	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	135 888 007 F CFA TTC	243 969 821 F CFA TTC	202 258 182 F CFA TTC	188 647 795 F CFA TTC	184 006 204 FCFA TTC
05	Bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
06	Détail quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
07	Cadre de sous détail des prix	NF	F	NF	F	F
08	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)	F
09	Pouvoir de signature	F	F	F	F	F
10	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F
11	Accord ou promesse d'accord du groupement si requis	NA	NA	NA	NA	NA
12	Programme des travaux	F	F	F	F	F
13	Calendrier d'exécution des travaux	F	F	F	F	F
14	Méthode d'exécution	F	F	F	F	F
15	Liste du personnel , CV, les diplômes et les attestations de travail	F	F	F	F	F
16	Liste du matériel accompagnée des preuves de propriété et/ou location	F	F	F	F	F
17	L'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F	F	F	F	F
18	Références techniques	F	F	NA	F	F
19	Etats financiers des trois dernières années (2018, 2019, 2020)	F (2018,2019 et 2020)	F(2018,2019 et 2020)	Bilan d'ouverture de l'année 2021	F(2018,2019 et 2020)	F(2018,2019 et 2020)
20	Attestation de capacité financière	F (BGFI BANQUE)	F (AFGC)	F	F (AFGC)	F (AFGC)
21	Assurance Risques Professionnels	NA	NA	F	NA	NA
22	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F
23	**Observations**	Cadre de sous détail des prix non fourni	RAS	Entreprise naissante et Cadre de sous détail des prix non fourni	Montant TTC en lettres différent du montant TTC en chiffres et Rabais 10% conditionné	Rabais 5% conditionné

(8)

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		Pli N°11	Pli N°12	Pli N°13
		2 AC BTP SERVICES	LES ENTREPRISES PIERRE IRENE	SOCIETE TOUT EST GRACE BENIN SARL
01	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT
02	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT
03	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	01 Mention conforme	01 Mention conforme	01 Mention conforme
04	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	153 779 743 F CFA TTC	193 535 294 F CFA TTC	192 119 599 F CFA TTC
05	Bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
06	Détail quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F
07	Cadre de sous détail des prix	F	NF	F
08	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	Chèque ordinaire de BGFI BANQUE	F (AFGC)	F (FONAGA)
09	Pouvoir de signature	F	F	F
10	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F
11	Accord ou promesse d'accord du groupement si requis	NA	NA	NA
12	Programme des travaux	F	F	F
13	Calendrier d'exécution des travaux	F	F	F
14	Méthode d'exécution	F	F	F
15	Liste du personnel , CV, les diplômes et les attestations de travail	F	F	F
16	Liste du matériel accompagnée des preuves de propriété et/ou location	F	F	F
17	L'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F	F	F
18	Références techniques	NA	NA	F
19	Etats financiers des trois dernières années (2018, 2019, 2020)	Bilan d'ouverture de l'année 2021	Bilan d'ouverture au 22/10/2019 et bilan 2020	F (2018,2019 et 2020)
20	Attestation de capacité financière	F (BGFI BANQUE)	F (AFGC)	F (FONAGA)
21	Assurance Risques Professionnels	F	F	NA
22	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F
23	**Observations**	Entreprise naissante	Entreprise naissante et Cadre de sous détail des prix non fourni	RAS

(9)

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- du côté des soumissionnaires :

- **Le soumissionnaire WARI POWERS SARL**

Le soumissionnaire n'a pas fourni le cadre du sous détail des prix unitaires et de plus son représentant est reparti après l'ouverture de son offre sans signer la fiche d'ouverture.

- **Le soumissionnaire BLT EXPERT INTERNATIONAL**

Le soumissionnaire n'a pas fourni le cadre du sous détail des prix unitaires.

- **Le soumissionnaire SGT BTP**

Le soumissionnaire n'a pas fourni le cadre du sous détail des prix unitaires.

- **Le soumissionnaire MIKEM TECHNOLOGIE**

Le soumissionnaire n'était pas représenté à la séance.

- **Le soumissionnaire 2AC BTP SERVICES**

Le soumissionnaire n'était pas représenté à la séance.

- **. Le soumissionnaire LES ENTREPRISES PIERRE IRENE**

Le soumissionnaire n'était pas représenté à la séance et de plus n'a pas fourni le cadre de sous détail des prix unitaires.

- du côté des membres de la COE : Néant.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à 15 heures.

Fait à Cotonou, le 25 avril 2022

Le Président

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Le Rapporteur

Aimé Pothin ETCHISSE

Les membres

Yacinthe AFFODJETO

Célestin S. AHLONSOU

L'organe de contrôle

Soulémane ASSO

COMMUNE DE BOHICON
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP: 41 Bohicon
Tél: 22 51 02 91
Fax: 22 51 00 30
Email : *mairiedebohicon@gmail.com*

N°12C/...103../MCB/PRMP/SP

Bohicon, le 28 avril 2022

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet : Travaux d'ouverture des voies dans le cadre de l'extension du réseau de la SBEE dans la Commune de Bohicon.

Référence / AOO : N°12C/005/MCB/PRMP/CCMP/SP du 11/10/2021

Type de marché : Travaux

Nombre de candidats ayant soumissionné : Quatre (04)

Source de financement du marché : Budget Communal (Fonds Propres)

Gestion budgétaire : 2021

Durée d'exécution des travaux : Un (01) mois

Noms de l'attributaire définitif : voir le tableau ci-dessous :

Désignation du marché	Attributaire définitif	Montant
Travaux d'ouverture des voies dans le cadre de l'extension du réseau de la SBEE dans la Commune de Bohicon.	ETS YEDIA SERVICES PLUS	43 778 000 F CFA TTC
TOTAL		**43 778 000 F CFA TTC**

Personne Responsable des Marchés Publics PRMP

Guy ANANI ADJIWANOU
Personne Responsable des Marchés Publics

Commune de Bohicon : Dynamisme et solidarité pour un développement durable

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail
****

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
****

DEPARTEMENT DU BORGOU
****

COMMUNE DE PERERE
****

BP : 01 Pèrèrè (Bénin) E-mail : pereremairie@yahoo.fr

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE DEUX (02) DALOTS TRIPLES DONT UN DE 400X350 SUR UN LINEAIRE DE 19,5 METRES SUR LA PISTES KPEBIE-WON ET UN DE 350X300 SUR UN LINEAIRE DE 18,48 METRES SUR LA PISTE SONDI-SONTOU DANS LA COMMUNE DE PERERE, REPARTIS EN DEUX (02) LOTS

FINANCEMENT : FADEC NON AFFECTE 2021

REFERENCE: N°52/04-22/MC-PER/PRMP/CCMP/FADeC NON AFFECTE/ DALOTS-KPEB-SONDI

REFERENCE SIGMAP : T_ST_55734

AVRIL 2022

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE DEUX (02) DALOTS TRIPLES DONT UN DE 400X350 SUR UN LINEAIRE DE 19,5 METRES SUR LA PISTE KPEBIE-WON ET UN DE 350X300 SUR UN LINEAIRE DE 18,48 METRES SUR LA PISTE SONDI-SONTOU DANS LA COMMUNE DE PERERE, REPARTIS EN DEUX (02) LOTS.

L'an deux mil vingt-deux et le Lundi 11 Avril, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres de la Mairie de Pèrèrè s'est réunie dans la salle de délibération de la Mairie de Pèrèrè sous la présence effective de **Monsieur SIDI ALI Issaou,** Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Pèrèrè, pour l'attribution provisoire du marché relatif aux **Travaux de constructions de deux (02) dalots triples dont un de 400X350 sur un linéaire de 19,5 mètres sur la piste Kpébié-Won et un de 350X300 sur un linéaire de 18,48 mètres sur la piste Sondi-Sontou dans la Commune de Pèrèrè, répartis en deux (02) lots,** sur financement du FADEC NON AFFECTE 2021.

Etaient présents :

NOM ET PRENOMS	QUALITE
SIDI ALI Issaou	PRMP, Président COE
YAROU KPINRO Zakari	1er Adjoint au Maire, Membre COE
KPERA Aiz	2ème Adjoint au Maire, Membre COE
BIO BATA Bio Nazaire	CA Kpébié, Membre COE
MOUSSA A. A. Aziz	C/SAF Mairie, membre COE
ADAMOU Souabirou	SP-PRMP, Membre COE
GOUNOU Y. T. Amadou	CA Sontou, membre COE

Au terme du dépouillement et d'analyse des offres, les membres de la commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres de la Mairie de Pèrèrè, décident, à l'unanimité, de proposer à l'attribution provisoire pour les Travaux de constructions de deux (02) dalots triples dont un de 400X350 sur un linéaire de 19,5 mètres sur la piste Kpébié-Won et un de 350X300 sur un linéaire de 18,48 mètres sur la piste Sondi-Sontou dans la Commune de Pèrèrè, répartis en deux (02) lots:



LOT1

N°	Objet	Attributaire provisoire	Montant HT attribué	Montant TTC attribué
1	Travaux de construction d'un (01) dalot triple de 400X350 sur un linéaire de 19,5 mètres sur la piste Kpébié-Won dans la commune de Pèrèrè	**ENTREPRISE SUBERANA**	49 996 121	**58 995 423**

Le **délai d'exécution** des travaux est de **quatre (04) mois**.

LOT2

N°	Objet	Attributaire provisoire	Montant HT attribué	Montant TTC attribué
1	Travaux de construction d'un (01) dalot triple de 350X300 sur un linéaire de 18,48 mètres sur la piste Sondi-Sontou dans la Commune de Pèrèrè	**OGA PLUS**	46 603 882	**54 992 581**

Le **délai d'exécution** des travaux est de **quatre (04) mois**.

Les offres des soumissionnaires suivants ont été rejetées pour les motifs suivants :

LOT1

N° pli	Soumissionnaires	Motifs du rejet
1	**LADDER GROUP Sarl**	- La société LADDER GROUP Sarl a fourni pour le lot1, une clé USB contenant les offres des lot1&2 en versions PDF scannées ; de plus la date mentionnée sur la page de garde est de Février 2021 ; - Bien qu'étant une société, l'offre ne contient pas les statuts de la société, -L'offre n'est pas exhaustive car ne contient pas le sous-détail des prix unitaires et le planning de mobilisation du personnel, - Aussi les méthodes de réalisations ne sont-elles pas spécifiques au lot postulé mais fais cas des deux lots au préambule et au début de la description, - Le bilan d'ouverture présenté entant qu'entreprise naissante n'est pas certifié par la DGID, - Diplôme Insuffisant pour le **conducteur des travaux** (BAC+4 au lieu de BAC+5 en Génie Civil). Seulement 02 ans sur 15 ans requis par le DAO, d'expériences générales sont justifiés et les expériences spécifiques ne sont pas justifiées au-delà du CV, - Les expériences générales ne sont pas entièrement justifiées et celles spécifiques ne sont pas du tout justifiées au-delà du CV **pour le Chef Chantier,** **- Pour le Topographe,** Les expériences générales ne sont pas entièrement justifiées et celles spécifiques ne sont pas du tout justifiées au-delà du CV. Niveau BAC au lieu de BAC+2, - **Pour le Géographe ou l'Environnementaliste,** Seulement 05 ans

		d'expériences générales justifiées et pas d'expériences spécifiques, - La carte grise produite comme preuve de propriété du **camion benne** n'est pas légalisée, - Les cartes grises produites comme preuves de propriétés de **la niveleuse et du bulldozer** ne sont pas légalisées, - Les factures portant le **Compacteur BOMAG, la Bétonnière, le Vibreur et le matériel topographique** ne sont pas légalisées et ne portent pas le cachet "PAYE",
3	**ETRACO**	- Chèque NSIA Banque N°0695012 du 04/03/2022 **non certifié**, de 600 000 FCFA, fourni comme garantie de soumission
4	**CIVEA Sarl**	- l'offre n'est pas économiquement la plus avantageuse, - Bien qu'étant une société, l'offre ne contient pas les statuts de la société, - L'offre n'est pas exhaustive car ne contient pas le sous-détail des prix unitaires, -Par rapport **au Bulldozer**, il n'y a ni attestation ni engagement de location. Il y a une convention de location de matériels signé entre CIVEA et ELECI GROUP, sans précision de matériels à louer et cette convention porte sur les travaux de construction de dalots à Djougou
5	**CABAS**	- Cinq (05) Marchés de travaux en général justifiés par les contrats et PV ou les attestations de bonne fin au cours des 5 dernières années, - Un seul Marché de travaux réalisés de façon spécifique, - Diplôme insuffisant **pour le conducteur des travaux** (BAC+3 au lieu de BAC+5 requis par le DAO), - Diplôme insuffisant **pour le Chef Chantier** (BAC au lieu de BAC+3), - Pas de Géographe ou Environnementaliste présenté, - Copie non légalisée de la promesse de location pour **la niveleuse et le bulldozer**, - Pas de cachet "PAYE" ni de cachet "LIVRE" sur la facture portant le **matériel de topographie,**
6	**STE INGETECH Sarl**	- En lieu et place de l'offre scannée, la clé USB fournie par la Société INGETECH Sarl ne contient que le BPU, le DQE, le sous-détail des prix unitaires et la méthodologie en versions numériques (PDF) non signées - Chèque CORIS BANK N°0830743, du 08/03/2022, **non certifié**, de 600 000 FCFA, fourni comme caution de soumission, - Les missions similaires ne sont pas justifiées par les attestations de travail **pour le Chef Chantier,** **- Pour le Topographe,** en tant qu'entreprise naissante, seulement 11 ans d'expériences générales sont justifiées par une attestation de travail sur 15 requis par le DAO, **- Pour le Géographe ou l'Environnementaliste,** en tant qu'entreprise naissante, seulement 11 ans d'expériences générales sont justifiées par une attestation de travail, sur 15 requis par le DAO, - Pas de cachet "PAYE" ou "LIVRE" sur la facture du **compacteur BOMAG, de la Bétonnière et du Vibreur,**
7	**DIAMEN GROUP**	- Les travaux similaires énumérés et justifiés ne portent que sur l'entretien courant des pistes par la méthode HIMO et un seul contrat de travaux d'aménagement de piste d'un montant égal à 9 970 587 FCFA TTC, -04 expériences spécifiques justifiées par une attestation de travail, sur 05 requises par le DAO **pour le conducteur des travaux,** - **Pour le Chef Chantier**, l'attestation de travail n'a pas mentionné le nombre d'expériences spécifiques au cours des 10 ans pour apprécier par rapport au nombre d'expériences spécifiques requises par le DAO,

		- Pour le Topographe, 04 Expériences spécifiques sont justifiées par une attestation de travail, sur 05 requises par le DAO, **- Pour l'Environnementaliste,** l'attestation de travail n'a pas mentionné le nombre d'expériences spécifiques au cours des 10 ans pour apprécier par rapport au nombre d'expériences spécifiques requises (qui est de 05) par le DAO, - **Pour la Niveleuse et le bulldozer,** l'attestation de promesse de location est scannée ; donc ni originale, ni légalisée, - Les **factures du Compacteur BOMAG, de la Bétonnière et du matériel de topographie** ne portent ni le cachet "PAYE ", ni le cachet "LIVRE",
8	**CERI SERVICES**	- Les bilan de 2020 n'est pas certifiés par la DGID, - **Pour le Chef Chantier,** les 08 ans d'expériences générales requises ne sont pas entièrement justifiés, -- **Pour le Topographe,** les 08 ans d'expériences générales requises ne sont pas entièrement justifiés, **- Pour le Géographe ou l'Environnementaliste,** 06 ans d'expériences générales justifiés sur 08 requis par le DAO pour les anciennes entreprises,

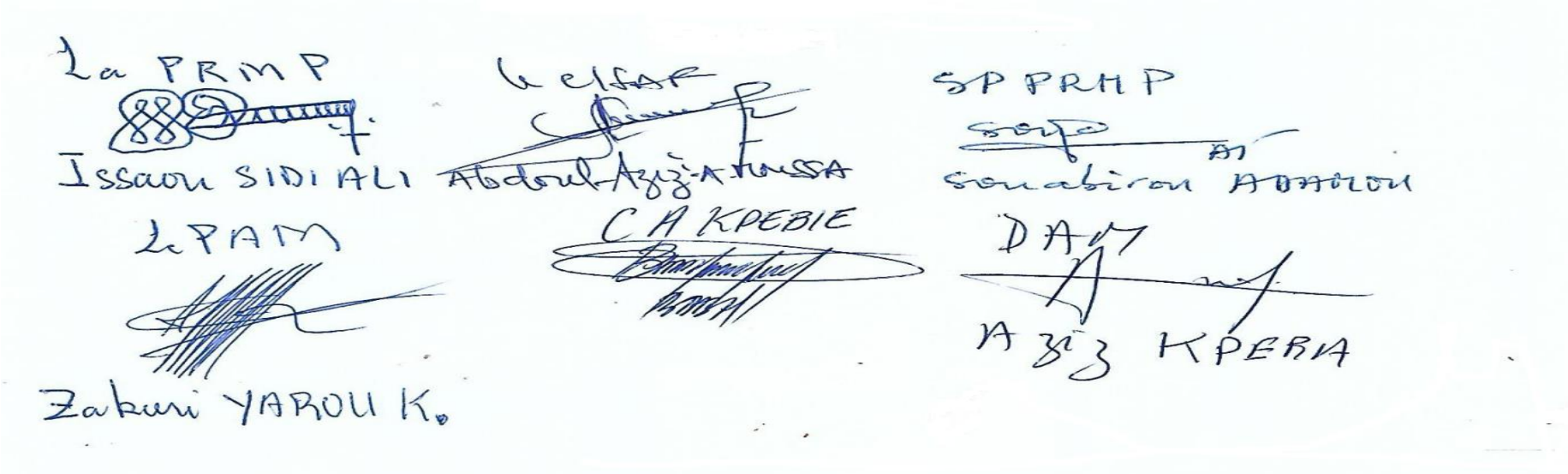
LOT2

N° pli	Soumissionnaires	Motifs du rejet
1	**LADDER GROUP Sarl**	- La société LADDER GROUP Sarl a fourni pour le lot1, une clé USB contenant les offres des lot1&2 en versions PDF scannées ; de plus la date mentionnée sur la page de garde est de Février 2021 ; - Bien qu'étant une société, l'offre ne contient pas les statuts de la société -L'offre n'est pas exhaustive car ne contient pas le sous-détail des prix unitaires et le planning de mobilisation du personnel, - Aussi les méthodes de réalisations ne sont-elles pas spécifiques au lot postulé mais fais cas des deux lots au préambule et au début de la description, - Le bilan d'ouverture présenté entant qu'entreprise naissante n'est pas certifié par la DGID, - Diplôme Insuffisant pour le **conducteur des travaux** (BAC+4 au lieu de BAC+5 en Génie Civil). Seulement 02 ans sur 15 ans requis par le DAO, d'expériences générales sont justifiés et les expériences spécifiques ne sont pas justifiées au-delà du CV, - Les expériences générales ne sont pas entièrement justifiées et celles spécifiques ne sont pas du tout justifiées au-delà du CV **pour le Chef Chantier,** **- Pour le Topographe**, Les expériences générales ne sont pas entièrement justifiées et celles spécifiques ne sont pas du tout justifiées au-delà du CV. Niveau BAC au lieu de BAC+2, - **Pour le Géographe ou l'Environnementaliste,** Seulement 05 ans d'expériences générales justifiées et pas d'expériences spécifiques, - La carte grise produite comme preuve de propriété du **camion benne** n'est pas légalisée, - Les cartes grises produites comme preuves de propriétés de **la niveleuse et du bulldozer** ne sont pas légalisées, - Les factures portant le **Compacteur BOMAG, la Bétonnière, le Vibreur et le matériel topographique** ne sont pas légalisées et ne portent pas le cachet "PAYE",
3	**CIVEA Sarl**	-L'offre n'est pas économiquement la plus avantageuse, - Bien qu'étant une société, l'offre ne contient pas les statuts de la société, - L'offre n'est pas exhaustive car ne contient pas le sous-détail des prix unitaires, -Par rapport **au Bulldozer**, il n'y a ni attestation ni engagement de location. Il y a une

		convention de location de matériels signé entre CIVEA et ELECI GROUP, sans précision de matériels à louer et cette convention porte sur les travaux de construction de dalots à Djougou
4	**ETS JNS**	- **Pour le Conducteur des travaux** les expériences générales et spécifiques justifiées au-delà du CV sont insuffisantes en tant qu'entreprise naissante : 12 ans d'expériences générales sur 15 requis et 08 missions similaires sur 10 requises, -**Pour le Chef Chantier :** Diplôme insuffisant (BAC+2 au lieu de (BAC+3) ; Les Expériences générales et spécifiques justifiées au-delà du VC sont insuffisantes en tant qu'entreprise naissante : 12 ans d'expériences générales sur 15 requis et 08 missions similaires sur 10 requises, - **Pour le Topographe,** les expériences générales et spécifiques justifiées au-delà du CV sont insuffisantes en tant qu'entreprise naissante : 12 ans d'expériences générales sur 15 requis et 08 missions similaires sur 10 requises - **Pour le Géographe et l'environnementaliste** les expériences générales et spécifiques justifiées au-delà du CV sont insuffisantes en tant qu'entreprise naissante : 12 ans d'expériences générales sur 15 requis et 08 missions similaires sur 10 requises, - **Pour la niveleuse, le compacteur BOMAG et le bulldozer,** en dehors de l'attestation de location il n'y aucune preuve de propriété certifiant la possession des engins par CAT Bénin Equipements, Pas de cachet "PAYE" ni de cachet "LIVRE" sur la facture portant le **matériel de topographie,**
5	**CABAS**	- Cinq (05) Marchés de travaux en général justifiés par les contrats et PV ou les attestations de bonne fin au cours des 5 dernières années, - Un seul Marché de travaux réalisés de façon spécifique, - Diplôme insuffisant **pour le conducteur des travaux** (BAC+3 au lieu de BAC+5 requis par le DAO), - Diplôme insuffisant **pour le Chef Chantier** (BAC au lieu de BAC+3), - Pas de Géographe ou Environnementaliste présenté, - Copie non légalisée de la promesse de location **pour la niveleuse et le bulldozer**, - Pas de cachet "PAYE" ni de cachet "LIVRE" sur la facture portant le **matériel de topographie,**
6	**GCR**	-La clé USB du soumissionnaire GCR contient un enregistrement sous PDF, avec des documents non signés en lieu et place de la version scannée de son offre signé ; - Chèque Ecobank N°2000629, du 08/03/2022, non certifié, de 600 000 FCFA, fourni comme caution de soumission, - La facture légalisée N°28798 du 24/08/2017, de TOPOGRAPHI-ACCESSOIRES justifiant l'achat du Théodolite électronic Sokia, de Jalon démontable du niveau automatique et de trépieds ne porte ni le cachet "PAYE" ni le cachet "LIVRE"
7	**DIAMEN GROUP**	-Les travaux similaires énumérés et justifiés ne portent que sur l'entretien courant des pistes par la méthode HIMO et un seul contrat de travaux d'aménagement de piste d'un montant égal à 9 970 587 FCFA TTC, - 04 expériences spécifiques justifiées par une attestation de travail, sur 05 requises par le DAO **pour le conducteur des travaux,** **- Pour le Chef Chantier,** l'attestation de travail n'a pas mentionné le nombre d'expériences spécifiques au cours des 10 ans pour apprécier par rapport au nombre d'expériences spécifiques requises par le DAO, **- Pour le Topographe,** 04 Expériences spécifiques sont justifiées par une attestation de travail, sur 05 requises par le DAO, - **Pour l'Environnementaliste,** l'attestation de travail n'a pas mentionné le nombre d'expériences spécifiques au cours des 10 ans pour apprécier par rapport au nombre d'expériences spécifiques requises (qui est de 05) par le DAO par rapport aux anciennes entreprises, - **Pour la Niveleuse et le bulldozer,** l'attestation de promesse de location est scannée ; donc ni originale, ni légalisée, - Les **factures du Compacteur BOMAG, de la Bétonnière et du matériel de topographie** ne portent ni le cachet "PAYE ", ni le cachet "LIVRE",
8	**CERI SERVICES**	- Le bilan de 2020 n'est pas certifié par la DGID, - **Pour le Chef Chantier,** les 08 ans d'expériences générales requises ne sont pas entièrement justifiés, **- Pour le Topographe,** les 08 ans d'expériences générales requises ne sont pas entièrement justifiés, **- Pour le Géographe ou l'Environnementaliste,** 06 ans d'expériences générales justifiés sur 08 requis par le DAO pour les anciennes entreprises,
9	**COBA-TP Sarl**	-Votre offre n'est pas économiquement la plus avantageuse,

Fait à Pèrèrè le 11 Avril 2021

Ont signé :



Rapport d'évaluation des offres des Manifestations d'Intérêt

Nom de l'autorité contractante : FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

Nom du projet : NEANT

Imputation budgétaire : **63247000**

Objet du marché : **Appui à l'actualisation de la Politique Nationale de Développement de l'Artisanat (PNDA).**

Tableau 1. Identification de la procédure

Nom et adresse de l'autorité contractante	FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT *Sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville de Cotonou (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37). ; BP 363 Tél : 21 31 30 01*
Nom du projet (si requis)	Néant
Référence SIGMAP du marché	PI_DG_57447
Numéro (d'identification) de l'avis	AMI N° 002/FDA/MPMEPE/PRMP/S-PRMP du 24 mars 2022
Description des prestations	Appui à l'actualisation de la Politique Nationale de Développement de l'Artisanat (PNDA)
Coût estimatif	10 830 508 F HT
Source de financement	Budget Autonome
Contrôle a priori	Oui X Non _____
Organe de contrôle compétent	CCMP

Tableau 2. Processus de présélection

Plan de passation des marchés publics (PPMP) a) date de publication initiale b) dernière mise à jour	PPMP du FDA 09 février 2022 15 mars 2022
Avis à manifestation d'intérêt (a) Quotidien de service public, Journal des marchés publics, Portail web des marchés publics (b) Date de publication (c) Voie d'affichage (d) Publication par l'UEMOA (le cas	_____ Portail web des marchés publics _____ 24 mars 2022 FDA ; Préfecture du Littoral ; UCIMB Oui _____ Non ____X__

échéant) (e) Date de publication (le cas échéant) (f) Publication à grande diffusion internationale (le cas échéant) (g) Date de publication	_____ Oui_____ Non __X___ _____
Date limite de présentation des candidatures	Vendredi 08 avril 2022_____
Nombre de candidatures soumises	06_____

A l'évaluation des offres reçues, les entreprises IBA MANAGEMENT, VICTORIA BUSINESS & CONSULTING, CIGEFE et INSTITUT PHENIX sont éliminées pour défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues au point 12 de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (non fourniture de clé USB).

Les résultats des travaux d'évaluation des entreprises SUD CAPITAL et BSP ET ASSOCIES sont consignés dans les tableaux suivants.

Tableau 3 : Evaluation des candidatures (application des critères)[1]

Critères d'évaluation	**Note pour le critère[2]**	**Sous critères d'évaluation et note[3]**	**[Nom du Candidat N°]**	**Notation sur barème A, B, C, D ou Explications**
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]		[Information fournie par le candidat]	
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des….[insérer le nombre d'années entre 5 et 10]	[25]		[Information fournie par le candidat]	
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des….[insérer le nombre d'années entre 5 et 10]	[50]		[Information fournie par le candidat]	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[30]		[Information fournie par le candidat]	
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[05]		[Information fournie par le candidat]	
TOTAL	[100]			

[1] Un tableau 4 devra être préparé pour chaque candidat.
[2] Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.
[3] Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.
NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

Tableau : Evaluation des candidatures

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	SUD CAPITAL	Notation sur barème A, B, C, D ou Explications
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations : Être un cabinet ou bureau d'étude exerçant dans les domaines suivants (10 pts) : - Etude et/ou - Elaboration de document de stratégie ou de politique publique Registre de commerce requis ou statuts -Non inscription du domaine des prestation au RCCM ou Statuts = 00 pt Inscription du domaine des prestations au RCCM ou Statuts = 10 pts	La société a fourni son registre de commerce prouvant qu'elle exerce dans le domaine du conseil aux entreprises en matière de stratégie	10
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des….[insérer le nombre d'années entre 5 et 10]	[25]	Nombre d'année d'expérience générale : Cinq (05) années de pratique professionnelles dans les études et/ou dans l'élaboration de document de stratégie ou de politique publique. Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copie simple) - au moins deux (02) ans = 10 pts - trois (03 ans à moins de cinq (05) ans = 15 pts - cinq (05) ans et plus : 25 points Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercé au cours des trois (03) dernières années, sont autorisées à faire valoir dans les conditions supra énumérées, l'expérience acquise par leur personnel à compter de l'année d'obtention des diplômes. (Diplômes, CV, copie de la carte d'identité et joindre l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée au personnel dans les cabinets où ils avaient travaillé ainsi que l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée auxdits cabinet en rapport avec la mission).	Des attestations de bonne fin d'exécution légalisées appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondant, la société a moins de cinq (05) ans d'expériences mais de trois ans d'expérience professionnelle	15
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des….[insérer le nombre d'années entre 5 et 10]	[50]	Nombre d'années d'expériences spécifiques : Chaque candidat devra fournir la (les) preuve (s) de son expérience. dans l'exécution de cinq (05) missions dans l'élaboration de document de stratégie ou de politique publique dans les cinq (05) dernières années (2017-2021) (10 points/ mission pertinente) ; Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercé au cours des trois (03) dernières années peuvent faire valoir leur expérience par l'expérience de leur personnel (le cabinet doit joindre l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée au personnel dans les cabinets où ils avaient travaillé ainsi que l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée auxdits cabinet en rapport avec la mission).	La société a fourni cinq (05) attestations de bonne fin d'exécution légalisées appuyées des copies simples des pages de gardes et de signature suivantes : - attestation de bonne fin d'exécution de group SOUZA du 31 mars 2022 : - attestation de bonne exécution de DMD du 14 août 2020 ; - attestation de bonne fin d'exécution de BOURJON INVESTISSEMENT ET CONSEIL ; - attestation de bonne fin d'exécution de IFE VOYAGES - attestation de bonne fin d'exécution de IFE EVENTS	50
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Organisation technique et managériale du Cabinet : Note de présentation du Cabinet et organigramme de la structure (05 pts) (présenter l'organigramme, disposer d'équipements : moyens roulants, ordinateurs) Présentation de l'organigramme (2,5points) ; Non présentation de l'organigramme (00 points) ;	La société a fourni dans sa note de présentation son organigramme et les équipements dont il dispose : moyens roulants et ordinateurs	05

[1] Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.
[2] Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.
NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

		Disponibilité d'équipements (2,5 points soit 1,25/nature) ; Non disponibilité d'équipements (00 points).		
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Liste du personnel professionnel à affecter à la mission (10 pts): Le candidat devra disposer de Un Ingénieur Planificateur Économiste de niveau BAC + 5 au moins titulaire d'un Master en planification ou tout autre diplôme équivalent totalisant au moins cinq (05) années d'expérience dans l'élaboration de documents de stratégie ou de politique publique et ayant une bonne connaissance du secteur de l'artisanat : Chef de mission (07 points) BAC+5 en planification ou équivalent :02 points et 01 point/attestation de bonne fin d'exécution dans le domaine (attestations de bonne fin d'exécution légalisées et copie simple du diplôme) Un Spécialiste en statistiques de niveau BAC + 3 au moins titulaire d'un diplôme en statistiques ou tout autre diplôme équivalent avec au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de la conduite d'enquêtes et d'analyse des données (03 points). BAC + 3 en statistique : 1,5 point et 0,5 point/attestation de bonne fin d'exécution dans le domaine (attestations de bonne fin d'exécution légalisées et copie simple du diplôme) Liste du personnel et copie simple des diplômes plus photocopie de la carte d'identité NB : Les attestations de bonne fin d'exécution des individus doivent être complétées par les attestations des cabinets titulaires des marchés pour faire foi.	La société dispose au sein de son personnel d'un planificateur niveau BAC+5. Les attestations suivantes lui sont considérées (03): - attestation de service fait de la Direction Générale du Travail du 23 septembre 2021 - attestation de bonne fin de mission du professeur PADONOU Jijoho du 08 juillet 2019 - attestation du Coordonnateur du Projet d'Appui à l'opérationnalisation des Stratégies de Développement PASD/PNUD du 22 novembre 2016 Et d'un technicien supérieur en planification (copie du diplôme) mais ses attestations de bonne fin d'exécution ne sont pas légalisées.	6,5
TOTAL	[100]	100		86.5

Tableau : Evaluation des candidatures

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	BSP ET ASSOCIES	Notation sur barème A, B, C, D ou Explications
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations : Être un cabinet ou bureau d'étude exerçant dans les domaines suivants (10 pts) : - Etude et/ou - Elaboration de document de stratégie ou de politique publique Registre de commerce requis ou statuts -Non inscription du domaine des prestation au RCCM ou Statuts = 00 pt Inscription du domaine des prestations au RCCM ou Statuts = 10 pts	La société a fourni son registre de commerce prouvant qu'elle exerce dans le domaine d'étude technique	10
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des….[insérer le nombre d'années	[25]	Nombre d'année d'expérience générale : Cinq (05) années de pratique professionnelles dans les études et/ou dans l'élaboration de document de stratégie ou de politique publique. Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copie simple) - au moins deux (02) ans = 10 pts - trois (03 ans à moins de cinq (05) ans = 15 pts - cinq (05) ans et plus : 25 points Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercé au	Les attestations de bonne fin d'exécution légalisées ne sont pas appuyées des copies simples des pages de garde ni celles de signature des contrats correspondants	00

[1] Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.
[2] Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.
NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

entre 5 et 10]		cours des trois (03) dernières années, sont autorisées à faire valoir dans les conditions supra énumérées, l'expérience acquise par leur personnel à compter de l'année d'obtention des diplômes. (Diplômes, CV, copie de la carte d'identité et joindre l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée au personnel dans les cabinets où ils avaient travaillé ainsi que l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée auxdits cabinet en rapport avec la mission).		
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des….[insérer le nombre d'années entre 5 et 10]	[50]	Nombre d'années d'expériences spécifiques : Chaque candidat devra fournir la (les) preuve (s) de son expérience. dans l'exécution de cinq (05) missions dans l'élaboration de document de stratégie ou de politique publique dans les cinq (05) dernières années (2017-2021) (10 points/ mission pertinente) ; Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercé au cours des trois (03) dernières années peuvent faire valoir leur expérience par l'expérience de leur personnel (le cabinet doit joindre l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée au personnel dans les cabinets où ils avaient travaillé ainsi que l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée auxdits cabinet en rapport avec la mission).	Les attestations de bonne fin d'exécution légalisées ne sont pas appuyées des copies simples des pages de garde ni celles de signature des contrats correspondants	00
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Organisation technique et managériale du Cabinet : Note de présentation du Cabinet et organigramme de la structure (05 pts) (présenter l'organigramme, disposer d'équipements : moyens roulants ordinateurs) Présentation de l'organigramme (2,5points) ; Non présentation de l'organigramme (00 points) ; Disponibilité d'équipements (2,5 points soit 1,25/nature) ;	La société a fourni dans sa note de présentation son organigramme et les équipements dont il dispose : moyens roulants et ordinateurs	05
		Non disponibilité d'équipements (00 points).		
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Liste du personnel professionnel à affecter à la mission (10 pts): Le candidat devra disposer de Un Ingénieur Planificateur Économiste de niveau BAC + 5 au moins titulaire d'un Master en planification ou tout autre diplôme équivalent totalisant au moins cinq (05) années d'expérience dans l'élaboration de documents de stratégie ou de politique publique et ayant une bonne connaissance du secteur de l'artisanat : Chef de mission (07 points) BAC+5 en planification ou équivalent :02 points et 01 point/attestation de bonne fin d'exécution dans le domaine (attestations de bonne fin d'exécution légalisées et copie simple du diplôme) Un Spécialiste en statistiques de niveau BAC + 3 au moins titulaire d'un diplôme en statistiques ou tout autre diplôme équivalent avec au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de la conduite d'enquêtes et d'analyse des données (03 points). BAC + 3 en statistique : 1,5 point et 0,5 point/attestation de bonne fin d'exécution dans le domaine (attestations de bonne fin d'exécution légalisées et copie simple du diplôme) Liste du personnel et copie simple des diplômes plus photocopie de la carte d'identité NB : Les attestations de bonne fin d'exécution des individus doivent être complétées par les attestations des cabinets titulaires des marchés pour faire foi.	La société dispose au sein de son personnel d'un chef de mission ayant un master of science en politiques agricoles et administration du développement (copie du diplôme appuyée de deux (02) attestations de bonne fin d'exécution prouvées par les attestations du cabinet : Attestation de bonne fin d'exécution n°0044 BSP/DA/2018 du 10/11 2018 Attestation de bonne fin d'exécution n°0022 BSP/DA/2021 du 25/06/2021 Et d'un spécialiste en statistique (copie du diplôme). Son attestation de bonne fin d'exécution, prouvée par celle de l'entreprise sur l'actualisation des métiers de l'artisanat du Bénin au regard du règlement 04/2015 portant nomenclature des activités de l'artisanat de l'UEMOA est considérée	06
TOTAL	[100]	100		21

Tableau 4. Classement des candidats

1. **Candidats présélectionnés**	
	1) SUD CAPITAL
2. **Candidats non présélectionnés**	
	2) BSP ET ASSOCIES
	3) IBA MANAGEMENT
	4) VICTORIA BUSINESS CONSULTING
	5) CIGEFE
	6) INSTITUT PHENIX

Fait à Cotonou, le 15 avril 2022

Ont signé

Le Président

Didier AKODE

Rapporteur

Mathurin AKEKE

Membres

Romuald K. KPANOU

Carine K. DOSSOU

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	AKODE Didier	PRMP	97986868	
02	KPANOU Romuald K.	membre	96881356	
03	AKEKE Mathurin	D-O/Membre	97680146	
04	DOSSOU K-Carine	Membre	95678456	

REPUBLIQUE DU BENIN
--*-*-*-*
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
--*-*-*-*
AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)
--*-*-*-*
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
--*-*-*-*

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

--*-*-*-*

Section 0. Avis d'Appel d'offres National (AAON)

RELANCE

N°..008.. / MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du ..28../..02../..... 2022

REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES AU PPMP : F_DP_54866

1. Cet Avis d'appel public à candidature de marché public fait suite au plan de passation de marchés publics paru sur le SIGMAP le 22 février 2022.

BON A LANCER

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM) a obtenu des fonds du Budget National dans le cadre du Programme National de Développement de la Filière Ananas (PNDF-Ananas), afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs à l'acquisition d'intrants (engrais organiques et biofertilisants foliaires) au profit des producteurs d'ananas des Pôles 4, 5, 6 et 7.

3. Le Directeur Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'intrants (engrais organiques et biofertilisants foliaires) au profit des producteurs d'ananas des Pôles 4, 5, 6 et 7 (lots 1, 2 et 3) . Les fournitures sont réparties en trois (03) lots définis ainsi qu'il suit :

- lot 1 : Acquisition d'engrais organique solide pour application au sol;
- lot 2 : Acquisition de biofertilisant liquide accélérateur de croissance pour application foliaire en culture organique ;
- lot 3: Acquisition de biofertilisant liquide de floraison-fructification pour application foliaire en culture organique

Les lots sont indivisibles et les candidats peuvent soumissionner pour l'un ou l'ensemble des trois lots et en être attributaire s'il dispose des qualifications requises.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles,

remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : :**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatdap7@gmail.com** , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

6. Le délai de livraison des fournitures est de quatre (04) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

RELANCE

➢ **Pour les anciennes entreprises**

➢ **Exigences techniques et expériences**

- Être une entreprise régulièrement autorisée pour la distribution des intrants agricoles (engrais, pesticides et semences), objets du présent avis et prouvé par le registre de commerce ou la carte professionnelle de commerçant et des agréments nécessaires;

BON A LANCER

- Avoir réalisé en tant que fournisseur au cours des trois dernières années (2019, 2020 et 2021), au moins deux (02) prestations similaires (intrants agricoles) justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception ou des bordereaux de livraison et les contrats ou bons de commande attestés par les Autorités Contractantes visées à l'article 3 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 ; une attestation de 2022 est aussi valable.

- Ne pas avoir des marchés hors délai d'exécution et non encore exécuté avec l'ATDA-OALM pour faute personnelle du titulaire;

➢ **Exigences financières**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits d'au moins **10 125 000 F CFA** pour le **lot 1** ; **11 220 000 F CFA** pour le **lot 2** et **11 655 000 F CFA** pour le **lot 3**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin.

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) égal au moins à **33 750 000 F CFA** pour **le lot 1**, **37 400 000 F CFA** pour le **lot 2** et **38 850 000 F CFA** pour le **lot 3**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence:

➢ Exigences techniques et expériences

- Être une entreprise régulièrement autorisée pour la distribution des intrants agricoles (engrais, pesticides et semences), objets du présent avis et prouvé par le registre de commerce ou la carte professionnelle de commerçant et des agréments nécessaires;
- Disposer d'un personnel d'encadrement technique dont au moins :
  - un Directeur Technique : Titulaire d'un diplôme BAC + 5 en Agronomie (spécialité Production Végétale) ou équivalent avec dix (10) années d'ancienneté dont deux (02) ans au moins à la tête de la direction technique d'une structure (CV + copie du diplôme légalisée + attestation de travail) ;
  - un Responsable Qualité : Titulaire d'un BAC + 3 en Normes et qualité ou équivalent avec 05 années d'ancienneté dont un (01) an au moins au poste de Responsable Qualité dans une entreprise (CV + copie du diplôme légalisée + attestation de travail).

NB : - Le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de signature délivrance du diplôme (copie légalisée).

- Ne pas avoir des marchés hors délai d'exécution et non encore exécuté avec l'ATDA-OALM pour faute personnelle du titulaire;

RELANCE

➢ **Exigences financières**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits d'au moins **10 125 000 F CFA** pour le **lot 1** ; **11 220 000 F CFA** pour le **lot 2** et **11 655 000 F CFA** pour le **lot 3**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin.

BON A LANCER

- Produire la preuve d'une assurance des risques professionnels.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatdap7@gmail.com**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par divers moyens. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatdap7@gmail.com** au plus tard le 24/05/... 2022 à 10 heures. Elles porteront expressément la mention :

« Acquisition d'intrants (engrais organiques et biofertilisants foliaires) au profit des producteurs d'ananas des Pôles 4, 5, 6 et 7 (lot.....) »

RELANCE

« A n'ouvrir qu'en séance publique »

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

BON A LANCER

NB : la non présentation des offres suivant les modalités requises (original en version papier, copie en version papier et version scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF) est éliminatoire.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'ATDA-OALM** le 24/05/.....2022 à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1 : trois cent trente-sept mille cinq cents (337 500) FCFA ;**
- **Lot 2 : trois cent soixante-quatorze mille (374 000) FCFA ;**
- **Lot 3 : trois cent quatre-vingt-huit mille cinq cents (388 500) FCFA.**

12. Les offres seront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER

13. **Les offres, sous peine de rejet, doivent être présentées et déposées par lot.**

Fait à Abomey-Calavi, le 28/02/2022

Agence Territoriale de Développement Agricole - ATLANTIQUE - LITTORAL - MONO - OUEME - La PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

MAIRIE DE COTONOU

Objet : AMENAGEMENT DES AIRES DE MANIFESTATIONS

Référence SIGMAP : T_DST_57089

AAO N° : 014/2022/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 15/04/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révisé (2ème version) de la **Mairie de Cotonou** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **17 mars 2022**.

BON A LANCER

2. **La Mairie de Cotonou** a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer l'aménagement des aires de manifestations, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux d'Aménagement des aires de manifestations festives de Sègbèya (Terrain de sport de Sègbèya), de Gbèdagba (Rue 9004) de Fifadji (Espace vert dit le désert, lot 1924), d'Ahogbohouè et de Gbodjètin (Domaine du laboratoire).**

3. **La Mairie de Cotonou** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **l'Aménagement des aires de manifestations festives de Sègbèya (Terrain de sport de Ségbana), de Gbèdagba (Rue 9004) de Fifadji (Espace vert dit le désert, lot 1924), d'Ahogbohouè et de Gbodjètin (Domaine du laboratoire).** Ce marché est constitué de **deux (02) pouvant être attribués séparément**. Lesdits lots sont répartis comme suit :

- **Lot 1 : Travaux d'aménagement des aires de manifestations festives de Sègbèya (Terrain de sport de Sègbèya) et de Gbèdagba (Rue 9004).**
- **Lot 2 : Travaux d'aménagement des aires de manifestations festives de Fifadji (Espace vert dit le désert, lot 1924), d'Ahogbohouè et de Gbodjètin (Domaine du laboratoire).**

Un candidat peut soumissionner pour tous les deux (02) lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot. Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

Aucune variante ne sera prise en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ **Exigences techniques et expériences** :

- Être spécialisé dans le domaine des activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir le planning et la méthodologie d'exécution qui devront inclure tous les éléments permettant de se conformer aux exigences des spécifications techniques et du calendrier des travaux ;
- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) , au moins **deux (02) marchés de BTP, chacun de montant supérieur ou égal à celui de son offre** avec pour justificatifs, copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution (avec précision des références des contrats correspondants ainsi que leurs montants) délivrées par une Administration publique, un Office ou une Société d'Etat, une multinationale ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception + copies légalisées des contrats. Toutefois, les attestations de bonne fin d'exécution qui ne comportent pas le montant du marché doivent être accompagnées de la copie légalisée des contrats y afférents.

BON A LANCER

❖ **Exigences financières** :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020) de montant supérieur ou égal à celui de l'offre, justifiés par les états financiers établis et certifiés par l'ordre des experts comptables agrée en République du Benin ou de l'UEMOA ;
- Disposer des avoirs en liquidité sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de 30% du montant de son offre, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin.

❖ **Personnel par lot :**

Fournir un personnel composé de :

- Un Directeur technique : Ingénieur de conception, BAC+5 en Génie Civil, avec dix (10) années d'expériences globales en BTP et deux (02) expériences similaires en tant que Directeur Technique ;
- Un Conducteur des travaux : Ingénieur des Travaux, BAC + 4 en Génie Civil ou Technicien Supérieur, BAC + 3 en Génie Civil avec cinq (05) années d'expériences globales en BTP et deux (02) expériences similaires en tant que Conducteur des Travaux ;
- Un Chef chantier par site : Technicien supérieur, BAC + 2 en Génie Civil avec cinq (05) années d'expériences globales en BTP et deux (02) expériences similaires en tant que chef chantier.

NB : La qualification et l'expérience du personnel doivent être justifiées par la copie légalisée des diplômes lisibles, les curricula vitae et les attestations de travail (original ou copies légalisée).

❖ **Matériel par lot :**

Disposer des matériels suivants :

- Deux (02) camions bennes ;
- Une (01) niveleuse ;
- Un (01) compacteur ;
- Un (01) camion-citerne ;
- Un (01) véhicule de liaison.

BON A LANCER

NB : Le candidat doit fournir la preuve de propriété ou de promesse de location du matériel (carte grise, certificat d'immatriculation, reçu d'achat ou toutes autres pièces justificatives).

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

❖ **Exigences techniques et expériences** :

- Être spécialisé dans le domaine des activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir le planning et la méthodologie d'exécution qui devront inclure tous les éléments permettant de se conformer aux exigences des spécifications techniques et du calendrier des travaux ;
- Disposer, **outre le personnel exigé**, d'un personnel d'encadrement composé d'un Ingénieur en Génie Civil (BAC+5 en Génie Civil) ayant au moins dix (10) ans d'expériences globales en BTP et trois (03) expériences similaires.

❖ **Exigences financières** :

- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant le délai de validité des offres ;
- Disposer des avoirs en liquidité sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de 30% du montant de son offre, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin.

❖ **Personnel par lot :**

Fournir un personnel composé de :

- Un Directeur technique : Ingénieur de conception, BAC+5 en Génie Civil, avec dix (10) années d'expériences globales en BTP et trois (03) expériences similaires en tant que Directeur Technique ;
- Un Conducteur des travaux : Ingénieur des Travaux, BAC + 4 en Génie Civil ou Technicien Supérieur, BAC + 3 en Génie Civil avec cinq (05) années d'expériences globales en BTP et trois (03) expériences similaires en tant que Conducteur des Travaux ;
- Un Chef chantier par site : Technicien supérieur, BAC + 2 en Génie Civil avec cinq (05) années d'expériences globales en BTP et trois (03) expériences similaires en tant que chef chantier.

NB : La qualification et l'expérience du personnel doivent être justifiées par la copie légalisée des diplômes lisibles, les curricula vitae et les attestations de travail (original ou copies légalisée).

❖ **Matériel par lot :**

Disposer des matériels suivants :

- Deux (02) camions bennes ;
- Une (01) niveleuse ;
- Un (01) compacteur ;
- Un (01) camion-citerne ;
- Un (01) véhicule de liaison.

BON A LANCER

NB : Le candidat doit fournir la preuve de propriété ou de promesse de location du matériel (carte grise, certificat d'immatriculation, reçu d'achat ou toutes autres pièces justificatives).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **trois (03) mois pour chaque lot** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de démarrage après la remise de site.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Madame Rayode M. G. ADOUKONOU, Personne Responsable des Marchés Publics**, téléphone : **21 – 32 – 13 – 59** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à Wologuèdè au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble à compter de** ...20.../...04.../**2022, de 08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes tous les jours ouvrables**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à Wologuèdè au Rez-de-Chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble**, à compter du...20.../...04.../**2022**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées **par lot**, en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à Wologuèdè au Rez-de-Chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard le...12.../...05.../2022 à 10 heures. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, Salle de réunion de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres de la Mairie de Cotonou sise au deuxième (2ème) étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble** le...12.../...05.../**2022** à ...10...**heures**...30...**minutes**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot 1 : Huit cent trente-trois mille sept cent trente-cinq (833 735) FCA

Lot 2 : Huit cent soixante-un mille cent quatre-vingt (861 180) F CFA

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et **déposées par lot**

BON A LANCER

La Personne responsable des marchés publics,

MAIRIE DE COTONOU

Rayode M. G. ADOUKONOU

Equipe de rédaction

Directeur de Publication
Aminou Adjélé MAMAM

Rédacteur en Chef
Arsène Dossou DAGA

Rédacteurs
Donatien JOHNSON
Horace ADOUKONOU
Hadi BABA

Conception
Direction de l'Information, de l'Archivage
et des Statistiques

Abonnement & Publicité
Service de l'Information et des Statistiques

Tiré sur les presses de l'ONIP

Exemplaires téléchargeables

GRILLE DES TARIFS ABONNEMENT

OFFRE SPECIAL LANCEMENT
1 AN 16 000 F CFA au lieu de 24 000 F soit 25% de réduction
6 mois 10 200 F CFA au lieu de 12 000 F soit 15% de réduction
3 mois 5 400 F CFA au lieu de 6 000 F soit 10% de réduction

Recevez Le journal des Marchés Publics chez vous :
◊ à la Maison
◊ dans votre Boîte Postale
◊ dans votre Boutique
◊ partout où vous le souhaitez.

Le journal des Marchés Publics,
le journal qu'il vous faut,

Abonnez-vous
Au
Journal des Marchés Publics

1 an = 48 numéros
6 mois = 24 numéros
3 mois = 12 numéros

Vous bénéficierez
Des tarifs promotionnels :
10 à 25%

CONDITIONS DE PUBLICATION

Transmettre à la DNCMP :

1- La version signée des avis à publier;

2- La version électronique en word des avis à publier;

3- La copie de la quittance de versement des frais de publication (50.000F CFA par avis).

Compte Journal Marché Public (Trésor Public)
N° de compte : 000000109417

POINT DE VENTE

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
et les Directions Départementales de Contrôle des Marchés Publics.